

FICHE DE DONNEES DE SECURITE 91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

Produit:

ANCORIT O

Page: 1/4

N° code du produit: 1015

Version: : 1

Date de la première édition: : 2005-03-15

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit: ANCORIT O

Application(s) et / ou usage(s) normaux:

Peinture antirouille en phase aqueuse

N° code du produit: 1015

Fournisseur:

S.E.P.V.
Rue Palmyre Pergod - BP 19
F-91180 St Germain-Lès-Arpajon
France
Tél: +33 (1) 69 88 13 10
Télécopie: +33 (1) 60 84 04 81

Téléphone en cas d'urgence (à utiliser par le médecin traitant):

FR - INRS Tél : 01.45.42.59.59
B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

2. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de la préparation: ANCORIT O

Composant(s) contribuant aux dangers:

- 2-butoxyéthanol; ether monobutylique d'éthylèneglycol; butylglycol - N° Id: 603-014-00-0 - N° CAS: 111-76-2 - N° CE: 203-905-0
Conc. pds.(%): $0 < C \leq 1$ - Classification: •Xn; R20/21/22•Xi; R36/38•
- ACIDE GRAS C6-C19 RAMIFIE SEL de cobalt - N° CAS: 68409-81-4
Conc. pds.(%): $0 < C \leq 1$ - Symbole(s): Xn Xi - Phrase(s) R: 22-38-43

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux: aucun

Risque(s) spécifique(s): aucun

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux: Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.

Inhalation: Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos, si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire absorber par la bouche. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

Contact avec la peau: Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau. NE PAS utiliser des solvants ou des diluants.

Contact avec les yeux: Enlever les verres de contact. Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

Ingestion: En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen(s) d'extinction approprié(s): mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2), poudre.

Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:
Ne pas utiliser un jet d'eau.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE 91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

Produit:

ANCORIT O

Page: 2/4

N° code du produit: 1015

Version: : 1

Date de la première édition: : 2005-03-15

Méthode(s) spéciale(s):	Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
Risques spéciaux:	Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.
Equipements spéciaux pour la protection des intervenants:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précaution(s) individuelle(s):	Assurer une ventilation adéquate. Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
Précaution(s) pour la protection de l'environnement:	Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.
Méthode(s) de nettoyage:	Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées. Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Nettoyer de préférence avec un détergent - Eviter l'utilisation de solvants.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :

- Précaution(s): Il doit être interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.
Observer les réglementations de la protection du travail.
Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.
- Mesure(s) d'ordre technique: Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.
- Conseil(s) d'utilisation(s): Éviter le contact avec les yeux et la peau ainsi que l'inhalation des vapeurs et brumes du pistolage.

Stockage :

- Précaution(s): Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.
 - Condition(s) de stockage: Stocker dans un endroit sec, bien ventilé, tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.
Conserver à des températures comprises entre 5°C et 35°C Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.
 - Matière(s) incompatible(s) à éloigner: Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins.
 - Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine
-

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesure(s) d'ordre technique:	Veiller à une ventilation adéquate. Normalement, celle-ci devrait être réalisée par aspiration aux postes de travail et une bonne extraction générale. Si ceci n'est pas suffisant pour maintenir les concentrations de particules et de vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, des appareils respiratoires appropriés doivent être portés.
Paramètre(s) de contrôle:	
- Limite(s) d'exposition:	• 2-butoxyéthanol; ether monobutylique d'éthylèneglycol; butylglycol: VME ppm = 20 - VME mg = 98 - VLE ppm = 50 - VLE mg = 246

FICHE DE DONNEES DE SECURITE 91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

Produit:

ANCORIT O

Page: 3/4

N° code du produit: 1015

Version: : 1

Date de la première édition: : 2005-03-15

Protection individuelle:

- Protection des voies respiratoires: Lorsque les travailleurs sont confrontés avec des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.
- Protection des mains: Des crèmes protectrices peuvent être utiles pour les parties exposées de la peau, elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit.
Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants
- Protection de la peau et du corps: Le personnel devrait porter des vêtements protecteurs.
- Protection des yeux: Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales :

- Etat physique / Forme: liquide visqueux
- Couleur: blanc ou gris
- Odeur: huile douce

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement :

- PH: 7
- Point / intervalle d'ébullition: Non déterminé.
- Point d'éclair: Non applicable.
- Limites d'explosivité: Non applicable.
- Densité relative (eau = 1): 1,4
- Viscosité: Non déterminé.
- Hydrosolubilité: complètement miscible
- Liposolubilité: Non déterminé.
- Solubilité aux solvants: non miscible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

Matière(s) à éviter: Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques.

Produits de décomposition dangereux: Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information(s) générale(s): Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Toxicité aiguë :

- Inhalation: Données non disponibles.
- Contact avec la peau: Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau. Ils provoquent ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme.
- Contact avec les yeux: Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
- Ingestion: Données non disponibles.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information(s) générale(s): Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

Effets sur l'environnement: Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE 91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

Produit:

ANCORIT O

Page: 4/4

N° code du produit: 1015

Version: : 1

Date de la première édition: : 2005-03-15

Effets nocifs divers :

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets / produits non utilisés: Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Catalogue européen des déchets : 080112

Emballages contaminés: Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

Information(s) supplémentaire(s):

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information(s) générale(s): Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
N° UN: Non applicable.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

N° CE: Non applicable.

Symbole(s): Aucun selon les directives CE.

Phrase(s) R: Aucune selon les directives CE.

Phrase(s) S: Aucune selon les directives CE.

Information(s) complémentaire(s): Contient du (de la) ACIDE GRAS C6-C19 RAMIFIÉ SEL de cobalt. Peut déclencher une réaction allergique.

16. AUTRES INFORMATIONS

Avis ou remarques importantes: Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la CE que nationales et communautaires.
Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.
Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Application(s) et / ou usage(s) normaux: Peinture antirouille en phase aqueuse

Restrictions: Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Historique :

- Date de la première édition: 15/03/2005

- Version: 1

Réalisé par: SEPV
